

ETATS GENERAUX PREMIER AVIS DU COMITE DES GARANTS PHASE 1

Le 27 mars 2026

1. RAPPEL DU MANDAT DES GARANTS ET PERIMETRE DE L'AVIS

Ce premier avis concerne les **résultats préliminaires de la consultation en ligne des citoyens qui s'est tenue du 17 novembre 2025 au 17 février.**

Une première réunion du comité des garants s'est tenue le 15 décembre 2025 et a consisté en une présentation des objectifs, du périmètre et des méthodes à la veille du lancement des états généraux.

La deuxième réunion le 17 février a permis de consulter un rapport préliminaire de la consultation citoyenne en présence de ses organisateurs et du président de la Mutualité française.

A été montré sous forme d'un diaporama, l'analyse des résultats provisoires de la consultation (tenus confidentiels jusqu'au 10 mars), permettant d'accéder aux données agrégées par thématiques et par questions, et à des verbatims.

2. APPRECIATION METHODOLOGIQUE DE LA CONSULTATION

2.1 Participation et mobilisation

La participation et la mobilisation citoyenne semble avoir dépassé les attentes des organisateurs suggérant un intérêt important des citoyens et des professionnels pour les états généraux (76 873 participants dont 12783 professionnels).

En termes de représentation, la parité est respectée, les 15- 29 ans sont sous-représentés comme on peut l'attendre dans une pareille consultation pour laquelle ils se sentent moins concernés, la distribution régionale semble correspondre à la démographie de la métropole.

Les garants ont cependant fait la remarque d'une faible mobilisation des outres-mers malgré des relances successives.

Concernant les professionnels, la forte représentation féminine est conforme à la démographie du secteur. Le secteur sanitaire est cependant sur-représenté par rapport au secteur social. L'île de France est sous représentée.

Le nombre d'items renseignés a dépassé les 2,29 millions de réponses et plus de 400 000 verbatims ce qui justifie l'usage de l'IA pour la première phase d'analyse et de classification des réponses.

2.2 Qualité du dispositif

Les garants qui ont eux-mêmes participé à l'enquête considèrent que le site et les questions étaient très accessibles au grand public et construites de manière professionnelle, ce qui est confirmé par la forte mobilisation et le peu d'écho de retours négatifs des participants.

2.3 Usage des outils d'analyse

Les garants ne sont pas en mesure de juger d'une éventuelle exclusion de données ni de la qualité des algorithmes utilisés pour la sélection des verbatims mais s'en remettent au professionnalisme de l'organisme en charge de la réalisation de l'enquête, fort de l'expérience issue de sa mobilisation sur les données du grand débat national. Le choix des verbatims n'est cependant pas suffisamment explicite et pourrait faire l'objet d'une analyse à part et plus approfondie.

La présentation semblait neutre et transparente sur les limites du questionnaire ou sur les biais éventuels lors des échanges qui se sont tenus sur les résultats.

3. REGARD DES GARANTS SUR L'EXPRESSION DES CITOYENS ET DES PROFESSIONNELS

3.1 Rapport d'étonnement sur la forme de l'expression

Il est constaté un optimisme des répondants, leur profond attachement au système de santé et de protection sociale français. Les usagers sont fiers de leur système âgé de quatre-vingts ans, qu'ils veulent défendre et protéger pour qu'il se pérennise pour les générations futures. Il est en effet rassurant que seulement 7% des répondants ne se disent « pas attachés » à notre modèle de protection sociale, contrairement à ce que qui est entendu parfois dans le débat public.

Parmi les préoccupations régulièrement évoquées, on retrouve la prévention insuffisamment soutenue et financée et pourtant perçue comme contributive tant pour améliorer la santé de tous que pour stabiliser les dépenses sanitaires et sociales.

La confiance des usagers envers les professionnels est très élevée, mais l'accès aux soins notamment ambulatoires, les déserts médicaux et l'allongement des délais d'attente sont particulièrement pointés.

Les professionnels demandent quant à eux que l'on renforce davantage l'attractivité de leurs professions.

Les résultats sur la lutte contre la fraude peuvent faire référence au « gaspillage » au sens OCDE.

3.2 Rapport d'étonnement sur les angles morts de la consultation

La faible participation des citoyens des outre-mer et des professionnels du secteur social est un point faible de la consultation bien que les organisateurs aient essayé d'y remédier, mais suggère possiblement un relatif sentiment d'éloignement du système de ces personnes.

Un point de vigilance sur le questionnaire a émergé en raison de la rédaction d'une des priorités citoyennes « l'accès aux soins de qualité pour toutes et tous » qui mêle deux notions distinctes : celle de l'accès et celle de la qualité. Le point semble avoir été pris en compte par l'équipe projet, avec la précision que la « qualité » des soins n'est pas remise en cause dans les verbatims et que les référentiels des questions ouvertes scinderont bien les deux enjeux.

Par ailleurs, un manque de questions sur les inégalités de santé, notamment en matière de prévention est relevé. Il semble que la santé environnementale souvent évoquée dans les médias n'a pas émergé de la consultation, ce qui est troublant.

De plus, aucune question ne fait référence au niveau des dépenses de santé en France or une pédagogie est nécessaire pour la soutenabilité du système et l'effectivité des recommandations à venir. Le Président de la Mutualité Française a précisé lors des échanges que cette pédagogie est effectivement essentielle à réaliser, notamment pendant la phase de co-construction et à l'occasion de la convention démocratique. De même aucune évocation des modes de financement (paiement à l'acte etc...) n'est abordée.

L'absence de remontée sur la pertinence et la qualité des soins, l'articulation AMO/AMC, le panier de soins et l'impact de l'IA sur le système interroge également alors que ces questions sont au centre des discussions pour l'avenir du système de santé et l'élaboration des politiques publiques à venir.

Enfin, sur le plan méthodologique, il manque encore d'une analyse des résultats en fonction de l'âge, du lieu de vie, du secteur dans lequel un professionnel exerce, car ces données pourraient apporter de fortes nuances entre les réponses.

3.3 Confrontation avec des travaux académiques

Une revue de la littérature sur des consultations ou enquêtes analogues mériterait d'être réalisée pour éclairer les résultats.

4. RECOMMANDATIONS POUR LA PHASE 2 DE CO-CONSTRUCTION (ATELIERS)

La première phase était un moment d'écoute, ouverte, inclusive et respectueuse de chacun, permettant de mesurer la mobilisation.

Regard sur les thématiques retenues pour les ateliers et points de vigilance

L'étape suivante doit être un espace de dialogue permettant, par l'organisation d'ateliers, de discuter des points soulevés par la grande consultation, mais également des points qui sont restés des angles morts du questionnaire.

Pour ne pas rester dans des recommandations trop générales, peu opérationnelles et ne prenant pas en compte les contraintes du système ou les enjeux de soutenabilité, il conviendra de combiner une approche bottom-up de libération de l'expression d'une approche top-down, plus dirigée.

L'objectif de cette deuxième phase est de proposer des recommandations opérationnelles qui seront un matériau très précieux pour l'élaboration des politiques publiques des prochaines années.

En conclusion

L'appréciation globale de la phase 1 :

Ces états généraux de la santé et de la protection sociale se déroulent particulièrement bien. La première étape, celle de l'écoute, autour d'une consultation organisée auprès des citoyens et des professionnels de la santé et du secteur médico-social, a rencontré un large succès, au-delà des attentes. Un matériel considérable a ainsi pu être constitué, reflet de l'enthousiasme des partenaires

de cette initiative qui se sont mobilisés durant tout l'automne et le début de l'hiver pour que cette opération soit un succès et qu'elle contribue au débat public de manière participative, originale et créative.

L'organisation et la restitution de cette première phase de consultation citoyenne et professionnelle montre une maîtrise du sujet, des outils, des limites ou des biais potentiels de l'analyse par les organisateurs, ainsi qu'une écoute des remarques des garants qui instaurent un climat de confiance.

Condition de réussite pour la suite :

Essayer de mobiliser une représentation des outre-mer pour les ateliers. Veiller à l'équilibre entre l'expression libre potentiellement généraliste et une nécessaire exigence d'opérationnalité des recommandations, l'objectif étant d'apporter des orientations utiles pour les décideurs publics dans une période préélectorale à fort enjeu.

Points d'attention particuliers :

Ne pas renoncer à faire débattre les citoyens et les professionnels sur des questions potentiellement plus clivantes que celles de la phase 1.

Agnès Buzyn et Antoine Flahault